

INITIATIVE DE PAYS

L'aménagement du territoire: le SCOT

Le SCOT en révision



Approuvé en 2006, le SCoT du Pays Yon et Vie est entré en phase de révision depuis février 2012. Il s'agit d'intégrer les réflexions et travaux conduits par les élus du Pays sur les questions d'étalement urbain, de densification, de maintien de l'agriculture périurbaine, de corridors écologiques, de déplacements et autres prescriptions de la loi Grenelle 2, etc... ainsi que les propositions issues du [Plan Climat](#) en cours d'achèvement.

Les objectifs de la révision : limiter l'étalement urbain et optimiser l'espace, diversifier l'habitat et les formes urbaines, maintenir l'agriculture périurbaine, définir une trame verte et bleue, réduire les émissions de gaz à effet de serre et valoriser les énergies renouvelables, limiter les besoins en déplacement et répondre aux prescriptions de la loi Grenelle 2.

[Délibération n°2 du 02.02.12](#)

Les acteurs du SCOT+

Les acteurs institutionnels

Sur notre territoire, c'est le Syndicat Mixte du pays Yon et Vie, qui a déjà élaboré le 1er SCoT, et qui est aujourd'hui chargé de le réviser, en lien avec les 2 intercommunalités qui le composent, La Roche sur Yon Agglomération et la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

L'Etat (le Préfet), le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Général de Vendée et les Chambres consulaires (Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat, Agriculture) sont associés à la démarche. Le Syndicat Mixte est accompagné par les experts de l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN) et un bureau d'études "Impact et Environnement".

Les acteurs du terrain

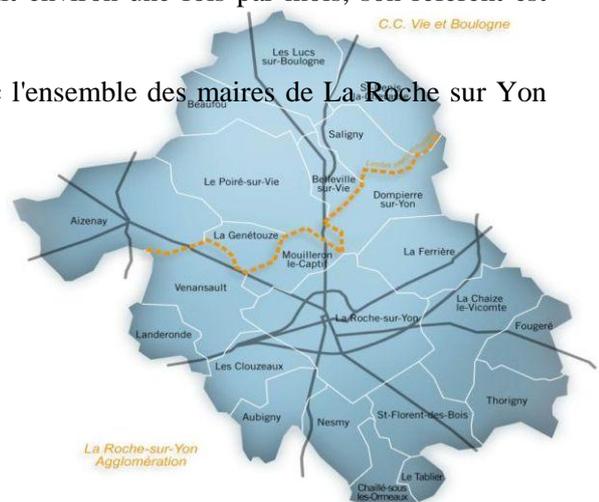
Ils préparent le diagnostic et amorcent les réflexions à venir. Qui sont-ils ?

- des élus, représentant les communes du Pays, pour la plupart des maires, premiers adjoints et adjoints à l'urbanisme
- des représentants de la société civile, issus du Conseil de Développement du Pays
- des techniciens des intercommunalités

Des personnes compétentes sont invitées sur des thèmes particuliers (chambres consulaires, Direction des Territoires et de la Mer, ...) ou pour présenter des expériences innovantes.

Le Groupe de Travail SCoT, constitué d'environ 25 personnes se réunit environ une fois par mois, son référent est Jacques PEROYS, maire des Clouzeaux.

Des rencontres d'information et d'échanges ont lieu régulièrement avec l'ensemble des maires de La Roche sur Yon agglomération et de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.



Les étapes du SCOT+

- 1) Evaluation/Diagnostic et état initial de l'environnement
- 2) Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 3) Document d'Orientations et d'Objectifs
- 4) Consultation des personnes publiques (Préfet, Région, Département...)
- 5) Enquête publique (au moins 1 mois)
- 6) Approbation du SCOT

L'étape 1 s'est achevée avec la restitution du diagnostic, qui pourra ultérieurement faire l'objet de mises à jour et de compléments.

L'étape 2 a commencé fin 2013 par la définition d'une trame de PADD qui a été présentée au Comité Syndical de février 2014 avant les élections municipales.

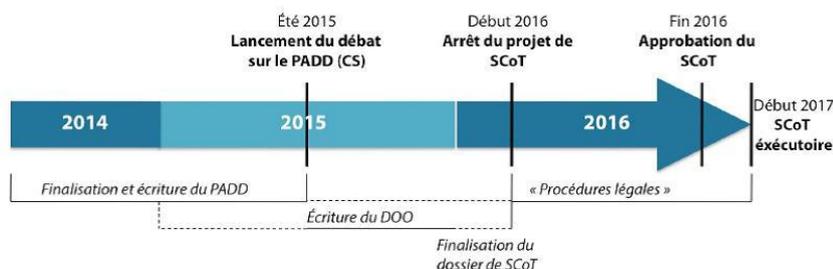
Cette même trame a fait l'objet d'une série de réunions d'information auprès de l'ensemble des élus du territoire entre septembre et octobre 2014.

Le PADD devrait être finalisé au premier semestre 2015 pour permettre sa mise en débat d'ici l'été 2015.

La concertation avec les habitants commence dès maintenant : les informations, dès qu'elles seront disponibles, seront diffusées par les magazines municipaux et les sites internet des communes, et sur le site internet du Pays Yon et Vie. Des registres seront à la disposition des habitants dans les mairies et au siège des intercommunalités.

Des réunions publiques seront organisées, ainsi qu'une exposition itinérante.

Planning des travaux :



Des questions à se poser+

Voici quelques exemples de questions auxquelles le SCoT (et donc les élus qui le construisent) doit répondre, avec quelques chiffres. [Lire la suite...](#)

Le diagnostic du SCOT: 2013+



Le 4 juillet 2013, dans l'auditorium de la Maison des communes, les experts de l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) présentaient le **DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE**, visant à identifier ses forces et faiblesses, comprendre son fonctionnement, définir ses enjeux majeurs d'aménagement et de valorisation. Ce diagnostic a été élaboré collectivement par l'AURAN et le groupe de réflexion SCoT, composé d'élus des communes, maires, adjoints à l'urbanisme... avec la contribution du Conseil de Développement du Pays. Les débats ont pris de la hauteur autour de l'intervention de Valérie Jousseau (enseignante-chercheuse à l'Université de Nantes) et de questionnements soumis à un auditoire attentif et participatif...

[Télécharger le Diagnostic du territoire](#)

[Télécharger le journal Yon et Vie n°24 "spécial SCoT"](#)

LE PAYS YON ET VIE AUJOURD'HUI, C'EST...

- 2 intercommunalités - 23 communes
- 82 900 hectares 89,5 % naturel et agricole 6,8 % urbanisé 3,7 % urbanisable
- 130 ha consommés/an Densité de 10 logements/hectare
- 122 300 habitants 1,7 % de progression annuelle
- 56 600 logements 2,3 % de progression annuelle
- 59 800 actifs résidents
- 62 800 emplois
- 400 000 déplacements par jour 2/3 en modes motorisés individuels (voiture conducteur + deux--roues motorisé) et 1/3 en modes alternatifs (piétons, vélos, transports collectifs, voiture passager...).

LE CALENDRIER PREVISIONNEL DU SCOT

- finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le premier semestre 2015
- débat sur le PADD à l'été 2015
- arrêt du SCOT début 2016
- enquête publique été 2016
- approbation du SCOT fin 2016

AURAN

Le Pays Yon et Vie est accompagné, pour la révision de son SCOT, par l'[Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise](#). L'AURAN est une association regroupant au sein de son Conseil d'administration de nombreuses collectivités publiques ; elle emploie une équipe pluridisciplinaire composée d'urbanistes, architectes, ingénieurs, géographes, sociologues, économistes,... et par le bureau d'études [Impact et Environnement, de Beaucouzé \(49\)](#).

3 QUESTIONS À JEAN-LOUIS BATIOU



**Maire de Saint-Florent-des-Bois,
élu référent du groupe SCoT du Pays Yon et Vie**

Comment se déroule la révision en cours du SCoT ?

Quelles évolutions en attendre par rapport au SCoT actuel, toujours en vigueur ?

Quels sont les principaux enseignements du diagnostic du territoire ?

[Lire l'article](#)

LE DIAGNOSTIC



L'identité, le positionnement et la structuration du territoire

Le Pays Yon et Vie s'inscrit dans un département intégré au grand Ouest très dynamique. Il constitue un territoire essentiel à la structuration urbaine régionale...

ENJEU Repenser la structuration, l'organisation urbaine et la polarisation du territoire

[Lire la suite](#)

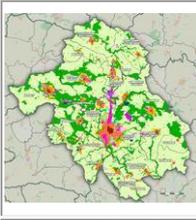
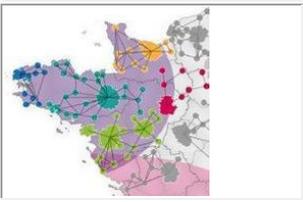


Un boom démographique et la mutation des modes de vie et des besoins

Depuis 2000, le Pays Yon et Vie connaît une accélération de sa croissance démographique, dont 62 % par le solde migratoire. D'ici 2030, il devrait gagner 1 210 à 1 620 habitants/an, pour en compter 142 400 à 151 900...

ENJEU Accompagner la croissance démographique

[Lire la suite](#)

	<p>Une dynamique économique et d'emplois à conforter et à adapter <i>Une économie qui se tertiarise, un plancher commercial qui a explosé, une activité agricole toujours dynamique, un tourisme à structurer et des équipements en progression...</i></p> <p>ENJEU Permettre le développement économique et de l'emploi sur tout le territoire</p> <p>Lire la suite</p>
	<p>Un cadre de vie de qualité et des ressources à préserver <i>Inscrit dans le bas bocage vendéen, le Pays Yon et Vie compte près de 90% d'espaces naturels multifonctionnels et agricoles. 50 ans de développement urbain (130 hectares/an depuis 2000) en font un territoire artificialisé et archipelisé autour du pôle majeur de l'agglomération yonnaise. L'enjeu environnemental et énergétique est également au cœur du projet de SCoT...</i></p> <p>ENJEU Maintenir les grands équilibres entre espaces urbains et naturels</p> <p>Lire l'article</p>
	<p>L'accessibilité du territoire et la mobilité, essentiellement routières <i>Aujourd'hui, les habitants du Pays Yon et Vie effectuent 417 000 déplacements quotidiens et en réaliseront environ 100 000 de plus chaque jour d'ici 2030...</i></p> <p>ENJEU Permettre la mobilité de tous</p>
<p>INTERVENTION DE VALERIE JOUSSEAUME, CHERCHEUSE-ENSEIGNANTE</p>	
	<p>Revalorisons l'espace public pour revaloriser le citoyen ! Valérie JOUSSEAUME - Institut de Géographie et d'Aménagement Université de Nantes - Équipe de recherche CNRS ESO-Nantes Espaces et Sociétés <i>À contre-courant des idées et procédures formatées, Valérie JOUSSEAUME a posé trois idées "interpellantes". Morceaux choisis de son argumentation...</i></p> <p>Lire la suite Article Ouest France du 11/07/2013 Article Journal du Pays Yonnais du 11/07/2013</p>
<p>CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT</p>	
	<p>Aricia HERMANN - Directrice de Familles Rurales Fédération de Vendée - référente du Conseil de développement pour le groupe SCoT <i>"L'élaboration du SCOT du Pays Yon et Vie est le fruit d'un acte politique fort qui résulte de l'engagement collectif de tous les élus du territoire et de l'ensemble de la société civile représentée au sein du conseil de développement", a déclaré Aricia HERMANN, en préambule à la présentation des 5 priorités et axes majeurs prônés par cette instance consultative...</i></p> <p>Lire l'article Télécharger la synthèse</p>
<p>DES QUESTIONS MAJEURES, DES REPONSES A LA HAUTEUR</p>	
	<p>Le Pays Yon et Vie se sent naturellement proche de Nantes Le débat qui s'est engagé autour de cette question a révélé un fort sentiment de proximité naturelle avec la métropole nantaise...</p> <p>Lire la suite</p>
	<p>Densifier, c'est aussi faire la cité en retravaillant le "vivre ensemble" Joël SOULARD - 1er adjoint de La Roche-sur-Yon, chargé de l'urbanisme, de l'espace rural et de la prospective <i>"En Vendée, chacun se voudrait propriétaire d'une maison sur grand terrain : postulat réducteur ! Si la plupart des communes sont petites, l'étalement urbain d'hier n'y est plus possible..."</i></p> <p>Lire la suite</p>
	<p>Défi environnemental : une préoccupation globale et transversale Daniel HERVOUET - Adjoint à l'urbanisme et aux travaux au Poiré-sur-Vie <i>"Parent pauvre du SCoT actuel, le volet environnemental irrigue désormais toutes nos politiques publiques : ressources naturelles, mobilité et transports, urbanisation, énergie, gestion des déchets..."</i></p> <p>Lire la suite</p>

Pour plus d'information

Pascaline YOU

Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie - 15 rue Pierre Bérégovoy - 85000 La Roche sur Yon

02 51 06 98 77

info@paysyonetvie.fr

Projet d'Aménagement et de Développement Durables : 2015+



La soirée spéciale PADD a mobilisé !

Un amphithéâtre comble et attentif, des intervenants précis, des questions-réponses en conclusion : la soirée de restitution et de partage du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a parfaitement rempli sa mission...

Immanquable soirée, pour qui voulait tout savoir du PADD. Et ils étaient nombreux, ce vendredi 16 octobre 2015, à l'amphithéâtre de la Maison des Communes à La Roche sur Yon : élus des 23 communes du Pays, membres du Conseil de Développement, directeurs généraux et techniciens en charge de l'urbanisme des communes et intercommunalités, acteurs associés à la démarche, habitants intéressés... ils ont répondu présent !

Tour à tour, en conférence de presse puis à la tribune de la soirée, Jean-Louis BATIOT, Didier MANDELLI, Jacques PEROYS, Malik ABDALLAH, Bernard PERRIN et Daniel HERVOUET ont abordé et développé le contenu des 3 grands axes du PADD : développer l'emploi, préserver la qualité du cadre de vie et placer l'habitant au cœur du projet.



Un "programme politique" offensif, au service du développement durable du territoire, et dont la déclinaison opérationnelle - le futur **Document d'orientations et d'objectifs** - détaillera précisément les règles d'application avec des objectifs chiffrés et des moyens d'actions réglementaires.

MORCEAUX CHOISIS DE LA SOIRÉE SPÉCIALE PADD



Révision du SCoT

"Le SCoT consiste à prévoir le pourquoi et le comment de l'avenir du territoire à 20 ou 30 ans, avec une actualisation tous les six ans. Si le premier SCoT approuvé en 2006 était plutôt light, la révision en cours va beaucoup plus loin en termes d'enjeux : limiter l'étalement urbain, densifier bourgs et villes, économiser l'énergie, rationaliser l'appareil commercial, ne pas créer davantage de déplacements qu'aujourd'hui à démographie plus élevée, réduire nos émissions de gaz à effet de serre... Avec la rédaction du DOO, nous allons rentrer dans le dur, préciser et chiffrer les règles et critères qui s'imposeront à terme dans chaque commune du Pays... L'intégration de 8 des 9 communes de l'actuelle Communauté de communes de Palluau ne va pas modifier la donne. Au premier trimestre 2016, notre travail se poursuivra en relation avec les élus de ce territoire."

Jean-Louis BATIOT

Président du Syndicat mixte Yon et Vie et Maire de Saint-Florent-des-Bois



PADD

"Il convient de rester très humbles pour présenter à terme un SCoT devant influencer positivement sur le devenir de nos concitoyens dans les prochaines décennies... Modestement, notre PADD reflète la réflexion courageuse menée par les élus. Il pose ce qui nous semble le plus souhaitable, même si personne ne détient la vérité absolue."

Didier MANDELLI

Sénateur et Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



Densification

"Dans l'avenir, On habitera, on vivra, on se déplacera différemment. Pour offrir de l'intimité à chacun et du soleil pour tous, il nous faut imaginer les meilleures façons de reconsidérer nos centres-bourgs, les densifier - selon la taille de la commune, et jusqu'à 30 logements à l'hectare pour La Roche-sur-Yon -, réinvestir les dents creuses, construire dans les fonds de jardin, rénover les quartiers anciens..."

Bernard PERRIN

Maire d'Aizenay et Vice-Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, chargé de l'urbanisme



"La population est au cœur de notre réflexion, notre préoccupation est qu'elle vive bien. Mais pour que notre objectif de densification, conjuguant rationnellement habitat, services de proximité et liaisons douces, soit partagé, les habitants doivent devenir des éco-citoyens, acteurs et non simples consommateurs."

Daniel HERVOUËT

Membre de la Commission Urbanisme de la Communauté de Communes Vie et Boulogne
1^{er} adjoint au Poiré-sur-Vie, chargé de l'habitat, de l'urbanisme et du patrimoine



"À la Roche-sur-Yon, le programme local de l'habitat et le plan global des déplacements vont intégrer et tenir compte des orientations du document d'objectifs du SCoT, on chiffrera précisément."

Malik ABDALLAH

Vice-Président de La Roche-sur-Yon Agglomération - Habitat, des équipements publics et du Patrimoine
Adjoint à La Roche-sur-Yon - Urbanisme, espace rural, modernisation et embellissement de la ville



Trame verte et bleue

"Nous travaillons sur une cartographie très fine de la Ligue pour la protection des oiseaux, beaucoup plus précise que les grandes masses du SRCE (schéma régional de cohérence écologique des Pays de la Loire) transmis aux communes du Pays."

Jacques PEROYS



TEPCV

*"La première étape de la démarche TEPCV - achat de véhicules et vélos électriques pour les communes du Pays, rénovation des bâtiments des intercommunalités - semble de portée symbolique. Mais elle constitue un affichage fort pour embrayer sur une réflexion globale en termes d'économies d'énergies ou **encore d'énergies renouvelables**, et sur une étape plus importante avec de possibles financements d'État (2.2 millions d'euros) à la clé."*

Jean-Louis BATIOU



Friches

"Il est possible d'imaginer un nouvel avenir aux friches industrielles et commerciales par la rénovation urbaine, la reconstruction..."

Daniel HERVOUËT



"Des outils et leviers existent, qu'il nous appartient d'actionner : la loi SRU, le travail avec les bailleurs sociaux et les promoteurs..."

Malik ABDALLAH



Santé

"Avec Bernard PERRIN qui porte le projet, je souhaite que le Comité syndical se réempare de cette thématique et réactive les travaux, notamment au regard des problèmes de démographie médicale du Pays. Le Conseil de développement du Pays entend lui-aussi prioriser la question de santé dans ses propres orientations... Dans ma commune de Saint-Florent-des-Bois, nous poursuivons par exemple une expérience de coordination de santé publique, qu'il sera peut-être pertinent à terme de dupliquer."

Jean-Louis BATIOU



"Nous sommes tous concernés, car interdépendants en la matière. Par exemple, ce qui se passe à Aubigny en matière de santé a des répercussions sur le cabinet médical des Clouzeaux... Il nous faut valoriser notre territoire auprès des jeunes médecins pour les inciter à venir s'y installer."

Jacques PEROYS

Construire une vision intégrée du territoire à l'échelle intercommunale



En révision depuis 2012, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) vise à aménager et valoriser l'espace du Pays Yon et Vie, bassin de vie et d'emploi, afin de répondre aux besoins actuels et futurs de ceux qui y vivent, qui y travaillent, s'y déplacent ou le fréquentent. Outil porteur d'un projet de territoire, c'est un document d'urbanisme opposable : les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) et communaux (PLU), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements... doivent respecter ses orientations.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le document stratégique et politique du SCoT fixant objectifs et projets à 20 ans.

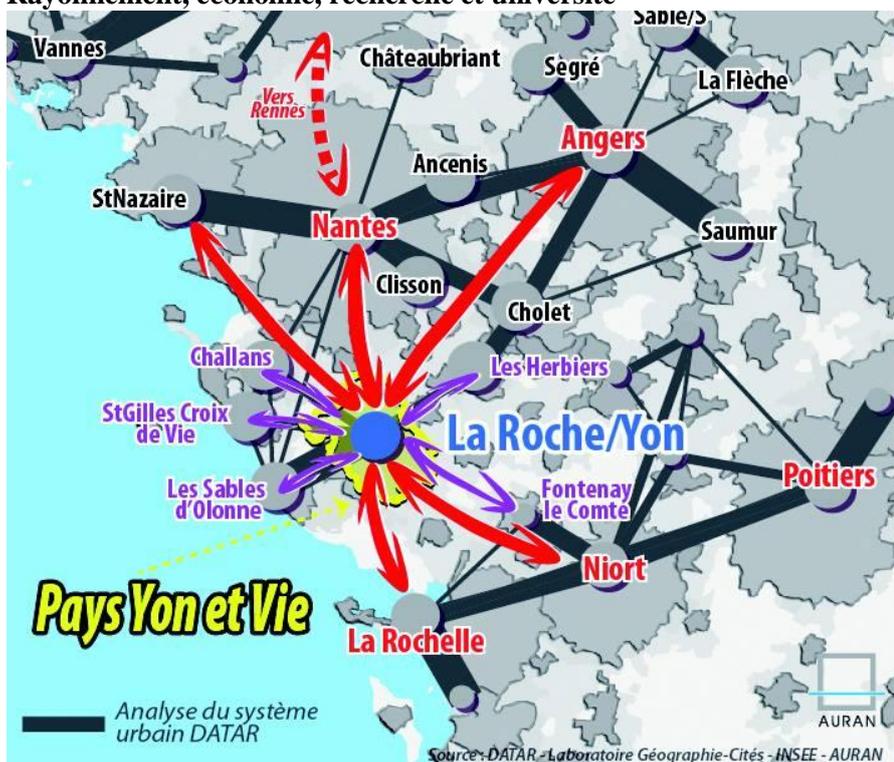
[Lire la suite](#)

[Télécharger le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du territoire](#)

[Télécharger le journal Yon et Vie n°28 "spécial PADD"](#)

Axe 1 - DÉVELOPPER L'EMPLOI

Rayonnement, économie, recherche et université



Le Pays Yon et Vie, avec La Roche-sur-Yon, a un rôle important à jouer pour participer à la structuration du développement métropolitain du Grand Ouest Atlantique, et accompagner un développement équilibré du territoire vendéen en lien avec les bassins de vie voisins.

Cela nécessite un dialogue souhaité avec les SCoT voisins, les collectivités départementales et régionales, ainsi qu'avec les métropoles et villes intermédiaires du Grand Ouest. Le développement de l'emploi⁽¹⁾ pourra s'appuyer sur la synergie des filières locales traditionnelles ou en émergence, et leur rayonnement, en particulier en matière d'industrie, recherche et formation, environnement, tourisme et agriculture.

(1) : le développement de l'emploi "résidentiel" est détaillé dans le 3e axe.

- Imaginer le rôle de La Roche sur Yon et du Pays Yon et Vie dans l'organisation régionale, les fonctions à développer et les équilibres à maintenir au regard des autres territoires, le parti à tirer de la proximité avec Nantes et le littoral
- Permettre le développement économique et de l'emploi sur tout le territoire

[Lire la suite](#)

Axe 2 - PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Valoriser et optimiser les ressources locales



La qualité du cadre de vie, dans et hors des villes et bourgs, constitue un enjeu majeur pour la cohésion du territoire, la qualité de vie de ses habitants et son attractivité économique. Or, la pression urbaine est forte, les paysages se banalisent, les habitants perdent leurs repères. Pour maintenir les équilibres du territoire et les identités locales, le développement démographique et économique doit s'accompagner d'une limitation de l'étalement urbain.

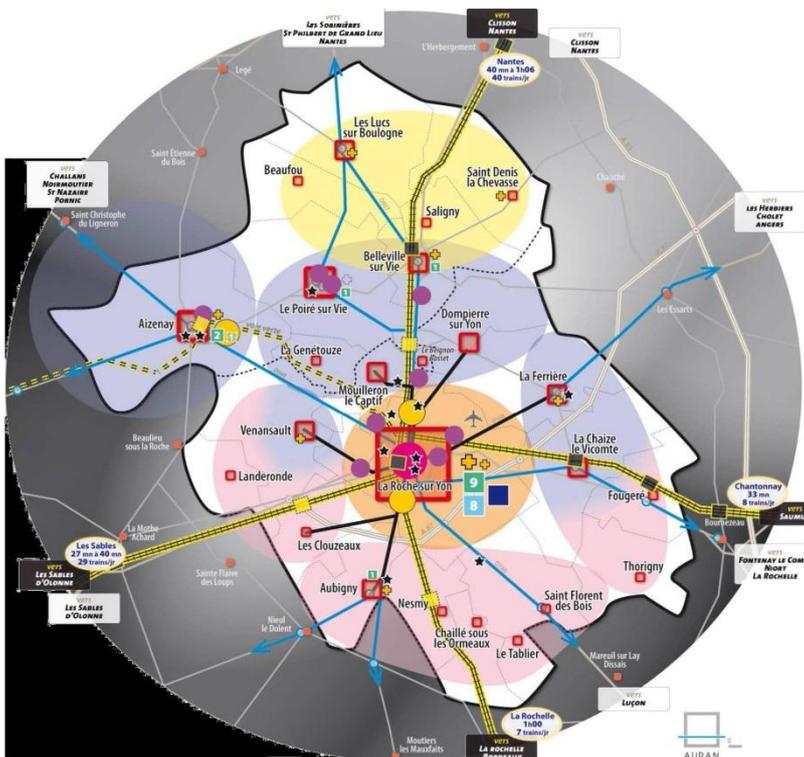
Il s'agit également de préserver et de valoriser les ressources locales, en particulier naturelles et agricoles, d'encourager les potentiels liés à l'économie circulaire. Ce modèle de développement, basé sur le renforcement de la proximité et la valorisation des potentialités locales - notamment en matière d'énergies renouvelables - vise un double objectif : consommer moins, consommer mieux...

- Maintenir les grands équilibres entre espaces urbains et naturels
- Préserver les ressources naturelles dans le respect de leur multifonctionnalité
- S'appuyer sur la charpente verte et bleue pour valoriser le cadre de vie

[Lire la suite](#)

Axe 3 - PLACER L'HABITANT AU CŒUR DU PROJET

Territoire et mobilité



Le SCoT vise à organiser un développement qui bénéficie à tous les habitants, notamment en termes de fonctionnement, d'accès au logement, à l'emploi et aux services tout au long de la vie, ainsi que de santé et de relations sociales. Les risques de ségrégation par la précarité énergétique, le coût du foncier... évoqués aux niveaux national et local, interpellent notamment les politiques d'habitat et de mobilité. Le SCoT engage ainsi le Pays Yon et Vie sur la voie du Grenelle et participe aux engagements internationaux en matière de développement durable et en particulier de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce mode de développement, impliquant la contribution de tous, chacun à son niveau, au projet collectif, pourra bénéficier de l'association étroite des habitants et acteurs du territoire...

- Structurer le territoire autour "d'espaces de vie quotidienne"
- Répondre aux besoins en services d'aujourd'hui et demain (emploi dans la ville, vie quotidienne, services et équipements)
- Accompagner la croissance démographique et les parcours résidentiels
- Permettre la mobilité de tous

[Lire la suite](#)

PAROLES D'ÉLUS



PADD : l'avenir préfiguré

Jean-Louis BATIOU

Président du Syndicat mixte du Pays Yon et Vie
5e Vice-Président de La Roche-sur-Yon Agglomération
Maire de Saint-Florent-des-Bois

Développer l'emploi, préserver la qualité de vie et mettre au cœur de notre projet de territoire les habitants, les citoyens que nous sommes, tels sont les enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Yon et Vie. Sa révision avance bon train avec une nouvelle étape déterminante : le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui formalise nos grandes orientations pour le territoire...

[Lire la suite](#)



Un pas en avant !

Jacques PEROYS

Élu référent du groupe SCoT du Pays Yon et Vie
10e Vice-Président de La Roche-sur-Yon Agglomération, chargé de l'Aménagement du territoire
Maire des Clouzeaux

Tout d'abord, je salue la mobilisation et l'efficace contribution des membres du groupe SCoT. La méthodologie adoptée - travail mutualisé des techniciens de La Roche-sur-Yon Agglomération et de la Communauté de communes Vie et Boulogne ; fourniture aux élus, par l'Auran, d'un document d'aide à la compréhension et à la discussion en amont de chaque réunion ; alternance des réunions sur le territoire de chaque intercommunalité ; séances décentralisées pour les nouveaux élus... - a contribué à cette mobilisation...

[Lire la suite](#)



Bien accompagner la croissance démographique annoncée

Malik ABDALLAH

Vice-Président de La Roche-sur-Yon Agglomération, chargé de l'habitat, des équipements publics et du Patrimoine
Adjoint à La Roche-sur-Yon, chargé de l'urbanisme, espace rural, modernisation et embellissement de la ville

Avec le PADD, nous œuvrons de façon pragmatique pour l'avenir à 20 ans du territoire, à l'échelle pertinente du bassin de vie et d'emploi. Les orientations croisent d'ailleurs celles prévues par La Roche Agglomération dans son Projet de territoire. Elles abonderont son futur Programme local de l'Habitat, ou encore la révision du PLU de La Roche-sur-Yon...

[Lire la suite](#)



Une approche plus environnementaliste

Daniel HERVOUET

Membre de la Commission Urbanisme de la Communauté de communes Vie et Boulogne
1er adjoint au Poiré-sur-Vie, chargé de l'habitat, de l'urbanisme et du patrimoine

Après 2 ans de travail sur le PADD, je peux dire qu'il retranscrit les réflexions menées par le groupe SCoT - représentatif des deux intercommunalité et des 23 communes du Pays - à partir du diagnostic du territoire. Et il me semble bien répondre aux exigences des lois Grenelle en termes d'approche plus environnementaliste du SCoT, irriguant toutes les politiques publiques...

[Lire la suite](#)



Passer d'une dimension d'aménagement à un projet concerté de territoire

Bernard PERRIN

Vice-Président de la Communauté de communes Vie et Boulogne, chargé de l'urbanisme
Maire d'Aizenay

D'une façon générale, le PADD autorise un regard plus affirmé sur le développement durable du territoire, l'environnement, le plan climat, la transition énergétique... Il nous permet de tester, dans le débat communal et sur le terrain local, les orientations du futur SCoT, d'en mesurer en amont le niveau de compréhension et d'acceptation.

[Lire la suite](#)

Document d'Orientations et d'Objectifs : 2016+

La révision du SCoT se finalise avec le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs). Deux réunions publiques - une sur chaque intercommunalité du Pays - ont permis à élus, membres du Conseil de Développement, partenaires et habitants de prendre connaissance et débattre autour de cette dernière étape avant les procédures d'adoption du SCoT...



Aménagement de l'espace, habitat, équipements et services, environnement, transports, développement économique... **Autant de domaines qui, portés par des politiques publiques, font VIVRE le territoire.** C'est tout l'objet de [la révision du Schéma de Cohérence Territoriale \(SCoT\)](#), document de planification qui fixera les orientations générales du territoire à 20 ans, et de cadrage pour les documents d'urbanisme tels les PLU (Plan local d'urbanisme) et PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Ultime étape de la révision du SCoT, le DOO ([diaporama de présentation à télécharger](#)) détaille outils à mettre en œuvre et dispositions réglementaires. De quoi mobiliser l'intérêt des publics qui ont répondu "présent" lors des deux réunions organisées sur les territoires de [Vie et Boulogne](#) et [La Roche-sur-Yon Agglomération](#) en avril dernier. **Des soirées riches en informations et débats autour des trois axes stratégiques :**

1. L'organisation et le développement équilibré du territoire pour un cadre de vie de qualité préservé.
2. Le confortement et le développement de l'emploi.
3. L'habitant au coeur du projet : territoires et mobilités.

21.04.16 - Présentation du DOO au Poiré/Vie
Salle de la Martelle



27.04.16 - Présentation du DOO à La Roche/Yon
Maison des Communes



PROJET DE SCOT ARRETE AU 19 MAI 2016 SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE+

Par délibération en date du 19 mai 2016, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie a arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale.

En application de [l'arrêté n° 2016-08 en date du 11 juillet 2016 \(à télécharger\)](#) du Président du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie, il sera procédé à une enquête publique portant sur la révision de ce schéma. Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie est l'autorité compétente pour approuver, suivre et réviser le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Yon et Vie. Il procédera, au terme de l'enquête publique et sous réserve des résultats de l'enquête, à l'approbation du SCoT.

Par décision du 20 mai 2016, le Président du Tribunal Administratif de NANTES a désigné le commissaire enquêteur comme suit :

- M. Jacques DUTOUR, enseignant en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire,
- M. Claude MATHIEU, inspecteur divisionnaire des impôts à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Dossier complet de consultation d'enquête publique à télécharger :

[LE BILAN DE LA CONCERTATION](#)

DOSSIER D'ARRET

RAPPORT DE PRESENTATION

[Volume 1 : Diagnostic et Enjeux](#)

[Volume 2 : État Initial de l'Environnement](#)

[Volume 3 :](#)

2. Articulation du SCoT avec les autres documents, plans et programmes
3. Évaluation des incidences prévisibles du SCoT sur l'environnement
4. Résumé non technique de l'évaluation environnementale
5. Indicateurs retenus pour l'analyse des résultats de l'application du SCoT

[Volume 4 : Explication des choix retenus pour établir le PADD et le DOO](#)

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES : PADD

DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS : DOO

Documents cartographiques

[AVIS DES PPA](#)

RECUEIL DES PIÈCES ADMINISTRATIVES

[Arrêté 2016/08 du 11 juillet 2016 portant mise à l'enquête publique du SCoT](#)

[Délibération de prescription de mise en révision du SCoT du 02.02.12](#)

[Délibération n°3 du 19.05.16](#)

[Délibération n°4 du 19.05.16](#)

[Avis d'enquête publique](#)

Copie des annonces légales :

[Journal du Pays Yonnais du 28.07.16](#)

[Ouest France du 11.08.16](#)

[Note juridique](#)

[RAPPORT FINAL DU COMMISSAIRE ENQUETEUR](#)

SCOT APPROUVE AU 8 DECEMBRE 2016+

RAPPORT DE PRÉSENTATION

[Volume 1 : Diagnostic et Enjeux](#)

[Volume 2 : État Initial de l'Environnement](#)

[Étude des corridors \(LPO\)](#)

[Note méthodologique cartographie \(LPO\)](#)

[Volume 3 :](#)

1. Articulation du SCoT avec les autres documents, plans et programmes
2. Évaluation des incidences prévisibles du SCoT sur l'environnement
3. Résumé non technique de l'évaluation environnementale
4. Indicateurs retenus pour l'analyse des résultats de l'application du SCoT

[Volume 4 : Explication des choix retenus pour établir le PADD et le DOO](#)

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES : PADD

DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS : DOO

Documents cartographiques

[Délibération d'approbation du 8 décembre 2016](#)